



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre à 18h00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du 03 novembre 2022 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BENEDETTO, Maire.

Présents : 21 - Alain BENEDETTO, Viviane BERTHELOT, François BERTOLOTTO, Jean-Louis BESSAC, Romain CAÏETTI, Benjamin CARDAILLAC, Sylvie FAUVEL, Marie-Dominique FLORIN, Anne KISS, Martine LAURE, Janine LENTHY, Nicole MALLARD, Francis MONNI, Hubert MONNIER, Jean-Marc ROLAND-ROCCHIA, Gilles ROUX, Yvette ROUX, Sophie SANTA-CRUZ, Virginie SERRA, Denise TUNG, Claire VETAULT – Conseillers Municipaux ;

Pouvoirs : 5 - Philippe BARTHELEMY à Sophie SANTA-CRUZ, Frédéric CARANTA à Martine LAURE, Juliette GRIMA à Virginie SERRA, Natacha SARI à Alain BENEDETTO, Michel SCHELLER à Francis MONNI ;

Absent : 1 - Christophe ROSSET ;

Secrétaire de séance : Sophie SANTA-CRUZ.

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer, chaque année, sur le montant annuel des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la Commune, qui est tenue de l'annexer au Compte Administratif.

Les opérations réalisées au cours de l'année 2021 sont retracées dans les tableaux ci-après :

1. Acquisitions

Désignation	Superficie	Localisation	Réf. cadastrales	Montant
Appartement – lot n°16 – Résidence « les Grimaudières »	34 m ²	Rue de la Giscle – Port-Grimaud	BA n°123	140 000 €
Maison de Village avec garage	60 m ²	Place de l'Eglise - Le Village	AB n°17	245 000 €

2. Cessions

Désignation	Superficie	Localisation	Réf. cadastrales	Montant
Parcelle terrain nu	3000 m ²	Quartier le Grand Pont	AW n°43 Lot n°2	450 000 €
Parcelle terrain nu	2591 m ²	Quartier le Grand Pont	AW n°43 Lot n°3	390 000 €

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du bilan des cessions et acquisitions immobilières de la Commune, tel que ci-dessus présenté.

Ainsi délibéré à GRIMAUD, les jour, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Sophie SANTA-CRUZ.

Le Maire,
Alain BENEDETTO.

